

Compte rendu du conseil d'administration du CNRS du 26 juin 2014

par Josiane Tack élue SNTRS-CGT

Président de séance M. Alain FUCHS

Membres du conseil d'administration présents :

Représentants de l'Etat : M. Roger GENET, M. Bernard CARRIERE , M. Vincent MOREAU

Personnalités scientifiques Mme Christine MUSSELIN , Mme Hélène ROCHE , Mme Marie-Hélène SEMERIA

Personnalités représentatives du monde du travail M. Bernard DAUGERAS , M. Francis VELAIN

Personnalités du secteur économique M. Olivier DELABROY, M. Serge GOLDSTEIN-DESROCHES

Membres élus M. Georges DEPEYROT, Mme Josiane TACK, M. Yannick BOURLES

Membres absents mais représentés : M. Patrick MONFORT, *personnalité du monde du travail*, a donné son pouvoir à M. Yannick BOURLES; M. Christophe BLONDEL, *membre élu*, a donné son pouvoir à Mme Josiane TACK

Membres avec voix consultative : M. Jean-Claude PERREL , M. Bernard ADANS, M. Xavier INGLEBERT, M. Philippe BAPTISTE.

Le président du CNRS ouvre la séance.

Au nom des élus au conseil d'administration, M. Georges DEPEYROT lie [une déclaration sur l'emploi scientifique](#).

M. Genet, représentant du ministère tient à répondre à cette interpellation sur l'emploi scientifique. Il explique que le ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) M. B. Hamon et la secrétaire d'état en charge de l'ESR Mme G. Fioraso ont bien entendu le message qui était porté sur l'emploi scientifique. En effet le budget de l'ESR est un budget sanctuarisé et stable ... Le problème de la baisse des recrutements est dû au recul de l'âge de la retraite et il est surtout lié aux diminutions des personnes partant à la retraite.

1. Approbation de l'ordre du jour

vote favorable à l'unanimité

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 25 mars 2014

vote favorable à l'unanimité

3. Questions stratégiques :

3.1 Rapport d'activité 2013 du CNRS

Le rapport d'activité 2013 du CNRS est présenté par le président A. Fuchs.

Chacun s'accorde à dire que le rapport d'activité est très bien fait et très intéressant.

La représentante du SNTRS-CGT explique qu'en effet ce rapport est très bien fait, mais que derrière le papier glacé se cache la réalité du terrain. Les réorganisations ne sont pas aussi facile qu'énoncées dans ce document. Les agents des structures fusionnées (par ex. les deux délégations de la région parisienne) ne vivent pas ces changements sans difficultés et parfois même dans la souffrance.

A. Fuchs lie alors une réponse préparée par X. Inglebert disant en résumé qu'il ne fallait pas faire des procès injustes, que les agents s'inscrivaient de manière dynamique dans ces restructuration, et qu'il était faux de dire que les agents devaient re-postuler sur leur poste (chose non dite lors de l'intervention du SNTRS-CGT).

Une personnalité du secteur économique explique que le rapport bien fait mais demande à ce que soit mis mieux en valeur des relations entre les secteurs académique et industriel.

L'administration du CNRS répond que 1000 start-up portées par le CNRS sont soit en activité, soit rachetée et passée dans le domaine privé. Les outils de communication de ces relations sont nombreux on peut citer particulier le journal du CNRS.

3.2 Projet de statut des COMUE :

Le débat commence par [la déclaration des élus au conseil d'administration](#) faite par Josiane Tack élue SNTRS-CGT.

A. Fuchs commence par une présentation générale des COMUE. Il critique de la loi Savary qui était selon lui, une loi funeste avec « les 192 heures équivalents TD » véritable « repoussoir » pour les chercheurs. Il dit qu'il faut rompre avec les réflexes français qui consistent à considérer de manière séparer les universités et la recherche. Il déplore que la moitié du temps des enseignants-chercheurs seulement soit consacré à la recherche. Il explique que l'université est investie pour faire de la recherche. Les COMUE sont justement le projet commun entre recherche et université. Avant les COMUE, les outils proposés étaient les PRES, les pôles de recherche, les Fondations de coopération scientifique: aucun de ces outils n'étaient adéquats. Au niveau des COMUE, l'implication dans ces structures des uns et des autres est variable. Les conventions de site de collaboration pourront convenir sur certain site et il n'est pas besoin pour le CNRS d'être dans toutes les COMUE. Il faut penser que participer aux COMUE a un coût.

M. Genet représentant du ministère demande que soit bien noté au PV que la déclaration des élus comporte un élément faux à savoir le passage « Auditionnée par la commission des Finances du Sénat, le 4 juin; G. Fioraso indique que « la stabilisation du budget de l'ESR implique de réaliser 1,6 G€ d'économies sur 2015-2017 » »

Il explique que Mme Fioraso n'a jamais déclaré qu'il faudrait faire 1,6 G€ d'économie mais avait dit que mécaniquement entre l'augmentation de la masse salariale liée au GVT (glissement vieillesse technicité) et les investissements obligatoires sur les grands équipement de recherche il y aurait 1,6 G€ supplémentaires entre 2015 et 2017 dans un budget global qui devait rester stable. Pour lui, cela n'est pas du tout pareil...

La représentante du SNTRS-CGT lui demande alors comment fait-il pour dépenser 1,6 M€ d'euros à budget constant sans par ailleurs faire des économies de 1,6M€ (ce que dit la déclaration des élus). M. Genet peut-il expliquer cela?

M. Genet dit alors qu'il y aura des choix budgétaires à faire si on veut rester à budget constant... Les demandes et les besoins nouveaux doivent être étalés et il faudra faire des choix . Le ministère de l'éducation nationale et l'ESR représente un ¼ du budget de l'état au niveau central, ce ministère ne peut pas absorber les économies demandées. C'était le sens de l'intervention de Mme Fioraso.

Chacun pourra apprécier la nuance entre économie budgétaire et choix budgétaire

Suite à une demande des élus, A. Fuchs, énonce les projets de COMUE non examinés ici auquel le CNRS s'associera en tant que membre fondateur.

Il s'agit de Paris-Lumière (il reste un soucis autour de esam), Paris-Est, Lyon, Grenoble (on parle du projet avant de parler du statut, c'est une très bonne chose), Nice (le projet est intéressant même s'il s'agira d'une petite COMUE), Toulouse, Bretagne/Pays de Loire, Lille.

Pour l'instant, nous en somme là, dit A. Fuchs, il ajoute Montpellier n'est pas dans la liste car pour l'instant le projet n'est pas satisfaisant, malgré la fusion de deux universités qui va dans le bon sens, il reste des acteurs qui ne travaillent pas dans cet esprit. Aussi, le CNRS ne sera pas membre

fondateur de cette COMUE pour l'instant.

– Université Paris Saclay

25 projets de regroupement dont 20 communautés

15 projets de statut remis au ministère le travail sur la conformité juridique de ces statuts

B. Carrière: les projets de COMUE font tous partis des idex

A. Fuchs: pourquoi veut-il aller dans les COMUE? Il faut une répartition de nos ressources dans différents sites. Il existe une asymétrie entre les établissements sur place et les organismes nationaux. Nous devons contribuer aux transferts de compétence. Le CNRS est l'un des seuls organismes nationaux à participer à plusieurs COMUE avec dans une moindre mesure l'INSERM. Les universités et les organismes ont eu un an pour se regrouper, regroupement qui est à l'initiative des établissements. L'important dans les COMUE redise dans la politique scientifique pour créer un « système impulsion ». Il n'y a aucune soumission des organismes à ces structures, être membre des COMUE signifie prendre part à leur gouvernance.

A. Fuchs: dans votre déclaration des élus, vous faite référence à la longue tradition d'autogestion des universités comme d'ailleurs le président de la CPU y semble aussi attaché... A. Fuchs ne partage pas ce point de vue.

Une personnalité du secteur économique parle de la place d'air liquide qui fait parti du centre historique Paris Saclay, il constate dans cette COMUE énormément de forces industrielles, il dit en être très content!

Résultat du vote: 13 pour, 6 contre (les 4 élus: SNTRS-CGT, CFDT, UNSA et SNCS et 2

Personnalités représentatives du monde du travail M. Monfort et M Velain)

– Paris Sciences Lettres

Présentation de la COMUE Paris Sciences Lettres

A. Fuchs trouve ce regroupement très bien... Les processus qui sont en cours permettent de mettre en place des regroupements qui ne pourraient pas exister sinon...

Résultat du vote: 13 pour, 6 contre (les 4 élus: SNTRS-CGT, CFDT, UNSA et SNCS et 2

Personnalités représentatives du monde du travail M. Monfort et M Velain)

– Université Sorbonne Paris Cité

Présentation de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité par Patrice Bourdelais

Résultat du vote: 13 pour, 6 contre (les 4 élus: SNTRS-CGT, CFDT, UNSA et SNCS et 2

Personnalités représentatives du monde du travail M. Monfort et M Velain)

– Sorbonne Universités

Résultat du vote: 13 pour, 6 contre (les 4 élus: SNTRS-CGT, CFDT, UNSA et SNCS et 2

Personnalités représentatives du monde du travail M. Monfort et M Velain)

3.3 Participation à l'IdEx Bordeaux

Bordeaux représente 4% des forces du CNRS en région

Résultat du vote: 13 pour, 3 contre (2 élus: SNTRS-CGT, SNCS et M Velain) et 3 abstentions (2 élus: UNSA, CFDT et M Monfort)

3.4 Participation au programme Avenir Lyon Saint-Etienne

Il s'agit de programme d'avenir car il n'est plus possible de labelliser « des idex » (basés sur le choix d'un jury international entre autre) mais cependant les programmes d'avenir donnent aux universités qui n'avaient pas pu avoir d'idex des budgets associés à ces programmes.

Résultat du vote: 13 pour, 3 contre (2 élus: SNTRS-CGT, SNCS et M Velain) et 3 abstentions (2

élus: UNSA, CFDT et M Monfort)

3.5 Participation au programme Paris Nouveaux Mondes

L'élue SNTRS-CGT explique faire ici une intervention un peu « impertinente ». En effet nous venons d'assister à la présentation de quatre projets de COMUE, d'un projet idex et des deux programmes d'avenir. Toutes ces présentations parlent de projets tous plus excellents les uns que les autres, comprenant tous un rayonnement à l'international remarquable et tout cela en budget contraint, la question qui se pose à présent est pourquoi n'a-t-on pas pensé plus tôt à mettre en oeuvre de telles structures si remarquables?

A. Fuchs essaie de répondre, il explique qu'on ne peut pas rester statique. Maintenir notre rang suppose de prendre en compte un certain nombre d'évolutions; il est temps de faire bouger les choses.

Résultat du vote: 13 pour, 3 contre (2 élus: SNTRS-CGT, SNCS et M Velain) et 3 abstentions (2 élus: UNSA, CFDT et M Monfort)

4. Questions diverses :

4.1 Désignation des commissaires aux comptes (DCIF)

Le mandat des commissaires au compte est une obligation légale. Il faut être en conformité par rapport au référentiel qui est appliqué au CNRS.

Résultat du vote: 16 pour, 3 abstentions (2 élus: SNTRS-CGT, SNCS et M Velain)

4.2 Demandes de décharges de responsabilité et de remise gracieuse émises par deux agents comptables secondaires (DCIF)

Vote pour à l'unanimité

4.3 Concession de logement (DSFIM)

Vote pour à l'unanimité

4.4 Présentation des travaux du COMETS

Les travaux du Comets (comité d'éthique du CNRS) sont présentés par sa présidente Michèle Leduc. Créé en 1994, le Comets est une instance consultative indépendante de douze membres, et deux experts, placée auprès du Conseil d'administration du CNRS. Il représente toutes les disciplines et respecte la parité. Son indépendance lui permet d'aborder la portée éthique des grands enjeux impliquant la recherche. Il émet des avis et des recommandations.

Les derniers textes en préparation par le Comets sont sur les thèmes suivant: « l'excellence qui demande un consensus à obtenir », « la science citoyenne » et enfin il est présenté aujourd'hui un guide sur « promouvoir une recherche intègre et responsable ».

il ne s'agit pas d'une éthique de commandement qui est mise en avant mais d'une éthique des principes et de la responsabilité. Nous n'avons pas voulu faire un guide sur la fraude. Nous ne sommes pas persuadés que les fraudes augmentent bien qu'on en parle plus souvent que par le passé. Les problèmes rencontrés tournent plus autour de « qui doit signer une publication ? », en particulier en sciences de la vie et du vivant il n'est pas rare de voir un patron qui veut mettre son nom et enlever celui de l'étudiant...

L'élue SNTRS-CGT intervient pour noter que ces questions sont très importantes. Nous vivons dans une logique « court-termiste » dans laquelle il faut produire des richesses toujours plus rapidement, la science n'échappe pas à cette logique. Dans ces conditions l'intégrité et de la sincérité en recherche peuvent être mises à mal dans la course aux résultats et aux débouchés dans les meilleurs délais...

Mme M. Leduc approuve ces propos disant qu'ils sont d'ailleurs présents dans le guide.